

Ce mardi 10 mars la réalité nous a rattrapés. Deux incidents, dont un majeur, sont venus rappeler à ceux qui semblent l'avoir oublié que la bienveillance institutionnelle a ses limites. Voilà ce qui arrive quand on construit un dispositif sur une idéologie plutôt que sur une évaluation sérieuse des risques **sans respecter le profilage en adéquation avec la structure**. Nos collègues paient cash les illusions d'une administration à la ramasse. On nous a vendu la SAS comme un sas de décompression, un site de préparation à la sortie...

Très bien mais qui paie quand ça dérape ?

Pas les concepteurs du dispositif, confortablement installés dans leurs bureaux, mais nos agents sur le terrain.

Et le pire dans tout ça, c'est que ces incidents étaient prévisibles. L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** le dit depuis le début : vous ne pouvez pas assouplir le régime de détention, multiplier les allers-retours avec l'extérieur, placer des profils complexes dans des unités sous-encadrées, et espérer que tout se passe bien parce que l'intention est « noble ». **La volonté de réinsertion sans profilage ne neutralise pas le risque, elle le déplace, elle le dilue, jusqu'au jour où il explose au visage de nos collègues.**

Et pour la suite, ces deux détenus vont-ils grossir les effectifs d'un quartier arrivant déjà au bord de l'explosion ?

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a toujours dénoncé cette politique locale dans le traitement post-incident des détenus de la SAS. En effet les détenus de la SAS, après un passage au quartier disciplinaire et/ou un placement en CPROU, se retrouvent au QA pour de nébuleuses raisons. Une direction locale qui argumente que les demandes de transferts sont opérées mais qui ne se réalisent pas dans l'instant. **C'est clairement de l'enfumage, sachant que la règle est le retour dans l'établissement d'origine, que plus de 60% des détenus de la SAS viennent du CP, pourquoi cette politique ?**

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** exige que tout détenu incidentogène issu de la SAS doit y retourner. Ils devront être placés en régime fermé strict, avec une heure de promenade individuelle par jour, dans l'attente de leur transfert effectif dans leur établissement d'origine.

Alors maintenant on attend quoi ? Un nouveau groupe de travail ? Une nouvelle circulaire ? L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** exige des réponses concrètes, qu'on arrête de faire passer la sécurité de nos agents après la cohérence idéologique d'une réforme qui, ce mardi 10 mars, a montré ses failles de la pire des manières.

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** salue une fois de plus les agents qui continuellement sont là en première ligne pour gérer les carences institutionnelles. Ces mêmes agents qui ne sont pas considérés à la hauteur de leurs mérites et si peu encouragés.

Le temps tourne à l'orage sur Valence, entre les incidents qui se multiplient, l'échec cuisant de cette SAS qui devient un véritable fourre-tout mode portes ouvertes, les prémices de l'arrivée des cellules modulaires et un QLCO sans réponse claire sur les apports RH, on n'est pas près d'avoir le cul sorti des ronces !

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** une présence au quotidien !

Valence le 11/03/2026
Pour le bureau Local
Fabrice SALAMONE